

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 57 (1965)
Heft: 8

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bibliographie

Histoire du Front populaire, par Georges Lefranc. Edition Payot. – On parle de nouveau beaucoup du Front populaire, cet événement important de l'histoire de France qui avait marqué les années 1934 à 1938. Les uns évoquent ce souvenir en souhaitant la renaissance d'un tel mouvement, les autres s'en servent comme d'un épouvantail. Que s'est-il passé en réalité?

Georges Lefranc, dont nous connaissons la parfaite objectivité et qui manie avec maîtrise les méthodes de la science historique, vient de répondre à cette question.

Après avoir consulté tous les documents disponibles sur l'époque, il nous en présente une synthèse permettant de connaître les causes du phénomène « Front populaire », ses réalisations positives, ses échecs.

Nous avons à notre portée, grâce à cet ouvrage, une documentation extrêmement intéressante et capable de nous montrer ce qu'il faut faire comme ce qu'il faut éviter lorsque nous voulons rendre nos efforts aussi efficaces que possible.

Il faut espérer vivement qu'un bon nombre de nos collègues liront cet ouvrage pour en tirer des directives utiles dans leur activité syndicale.

Pierre Raymond-Sauvain.

La Sécurité sociale en Suisse, par Arnold Saxer, Editions Paul Haupt, Berne. – L'ancien directeur de l'Office fédéral des assurances sociales a utilisé fort judicieusement ses nouveaux loisirs de pensionné de la Confédération suisse. Sous les auspices du Service de presse pour l'étranger de la Fondation Pro Helvetia, il publie un aperçu de la sécurité sociale en Suisse, à la fois concis et compréhensible.

Dans l'édition française, l'auteur rend hommage à Mlle Danielle Bridel, adjointe à l'Office fédéral des assurances sociales, qui a bien voulu coordonner les travaux de traduction. Il mentionne également que l'édition française tient compte des modifications résultant de la revision de différentes lois fédérales dont la LAMA, l'AVS et celle qui régit les allocations aux militaires pour perte de gain, l'assurance militaire et le titre premier de la loi sur l'assurance en cas de maladie et d'accidents entrée en vigueur le 1er janvier de cette année.

Dans une introduction de deux pages, il évoque les caractéristiques et la structure de notre sécurité sociale, puis il passe à l'analyse des différentes branches de la sécurité sociale, en commençant par la couronne de l'AVS, puis des diverses institutions complémentaires de cette assurance sur le plan cantonal et de la Confédération, de l'assurance-invalidité.

Il est évident que les assurances-maladie et accidents, les allocations familiales, l'assurance-chômage, le régime des allocations aux militaires pour perte de gain et l'assurance militaire font également l'objet d'analyses détaillées.

Mais c'est le chapitre consacré à la sécurité sociale des travailleurs migrants qui intéressera tout particulièrement les syndicalistes du pays et d'outre-Gothard, préoccupés d'égalité de traitement. Sur quatre pages, l'auteur déroule le tableau chronologique des conventions internationales en matière de sécurité sociale en vigueur pour la Suisse et qu'elle a conclues elle-même.

De telles conventions ont été passées avec la République fédérale d'Allemagne, la France, l'Italie, la Belgique, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne, le Danemark, la Suède, les Pays-Bas, le Luxembourg, la Tchécoslovaquie, la Yougoslavie, l'Espagne et le Liechtenstein. Elles touchent aux assurances-chômage, accidents, vieillesse et survivants, invalidité, aux allocations familiales, aux maladies professionnelles, à la maladie entre autres.

Un chapitre spécial énumère les dérogations au droit suisse dans les conventions internationales en ce qui concerne les assurances-vieillesse et survivants, invalidité, maladie et accidents ainsi que les allocations familiales et l'assurance-chômage.

Enfin, dans une dernière partie, l'auteur rappelle que l'évolution de la sécurité sociale dans notre pays est encore fortement influencée par le fédéralisme et la démocratie directe. Il découle de cette situation particulière que la Confédération ne peut légiférer que lorsque la Constitution l'y autorise expressément, la compétence législative étant en principe du domaine des cantons. L'expérience prouve en effet qu'en Suisse le souverain populaire et les cantons ne confient à l'Etat central de nouvelles tâches qu'avec la plus grande circonspection. Mais il convient d'ajouter que quand le législateur, les associations économiques centrales et les sociologues font eux-mêmes preuve d'une certaine audace créatrice les écueils du fédéralisme et de la démocratie directe sont passés sans encombre. C'était hier encore trop souvent des sphères dirigeantes que venait la trop grande prudence. L'auteur aurait donc pu noter dans ses considérations finales le rôle dynamique qu'assuma spontanément le président de la Confédération, M. H.-P. Tschudi, dans la mise en chantier de la sixième révision de cette importante branche, la plus substantielle aussi. J. M.

Contribution suisse à l'élégance française. – La mode est au sommaire du numéro 2/1965 de la *Revue économique franco-suisse*.

On ignore bien souvent que les choses de la mode ont aussi valeur d'industrie et c'est pour cette raison que la Chambre de commerce suisse en France a décidé d'axer cette fois-ci sa publication sur la « contribution suisse à l'élégance française ».

Il est chaque jour plus difficile de cerner la mode proprement dite, tant elle a de ramifications dans toutes sortes d'industries; ainsi fallait-il évoquer montres et parfums, couture et draperies, essences synthétiques et broderies, et bien d'autres activités apparentées.

On sait qu'au mois de mai 1965 la Chambre de commerce suisse en France a organisé une manifestation s'étalant sur deux journées, manifestation au cours de laquelle était distribuée une importante plaquette couvrant le thème de cette contribution suisse à la couture parisienne.

Il était donc normal que cette « édition spéciale » soit reproduite dans la publication principale de la plus importante chambre de commerce étrangère à Paris. On trouve, dans cette plaquette, un préambule en forme de poésie, signé Louise de Vilmorin, ce qui nous délivre de toute volonté critique.

Plus loin, le président de « Montres et Bijoux », M. Jean-Pierre Gay, explique ce qui l'a incité à venir présenter son exposition sous l'égide de la CCSF.

Aux pages suivantes, c'est un reportage de M. Paul Keller, sur l'industrie de la parfumerie et les arômes synthétiques, puis quelques études sur les industries suisses du coton, de la broderie, des soieries, des chaussures et des produits de beauté.

L'évocation des bijoux nous a fait plonger dans le temps et leur histoire nous est fort galamment contée par M. de Villefosse, conservateur en chef des musées de la ville de Paris; historique et d'actualité tout à la fois, tel est l'exposé du président d'honneur de la Chambre syndicale de la couture parisienne, M. Jacques Heim.

Viennent ensuite diverses études, puis les chroniques financière et d'actualité économique, ainsi que les résumés d'articles pour les lecteurs de langue allemande; enfin, clôturant le tout, un article de M. Paul Stein, directeur de l'Union suisse des exportateurs de broderies.

On peut se procurer la *Revue économique franco-suisse* au prix de 7 fr. 50 au siège de la Chambre de commerce suisse en France, avenue de l'Opéra 16, Paris 1er, ainsi que dans ses succursales de Lyon et de Marseille, de même que dans les librairies Payot.